



VILLE DE LAMBESC

**LISTE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUILLET 2026**

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

FINANCES

- 2026-82. Construction de la salle de spectacle et du Dojo – Demande de fonds de concours exceptionnels à la Métropole Aix-Marseille-Provence**
Adoptée à l'unanimité

Philippe RAZEYRE

Maire de Lambesc

**Pour le Maire empêché,
Par délégation,
La Première Adjointe
Valérie LOUBEYRE**

